

A partir de mars 2011



ANIMATEUR D'ÉQUIPE

un parcours certifié par des professionnels
une approche complète de la fonction
un suivi individualisé

Public

Salariés des entreprises exerçant ou qui vont exercer une fonction d'encadrement de 1^{er} niveau.

Objectifs de la formation

- ♦ **Comprendre et expliquer** les projets de l'entreprise au personnel placé sous sa responsabilité
- ♦ **Agir en responsable** chargé à la fois des aspects techniques de la fonction et de la cohérence du groupe :
 - organiser son travail
 - organiser et contrôler l'activité de l'équipe
 - proposer des améliorations techniques et d'organisation
- ♦ **Animer** dans un esprit de prévention en expliquant plus qu'en imposant les règles relatives à la sécurité et à la qualité

Compétences attendues

- ♦ **Etre informé** : capable de retrouver l'information en consultant le support de cours ou en faisant appel à toute source d'information pertinente
- ♦ **Connaître** : capable de reformuler et d'expliquer le message développé par l'animateur
- ♦ **Maîtriser** : capable de transposer, dans des conditions différentes de la formation, les connaissances acquises. Il s'agit donc d'une capacité d'adaptation et de généralisation

Procédure d'admission

Pour intégrer la formation, le candidat doit posséder **une expérience professionnelle** en milieu industriel

- ♦ un potentiel et des qualités humaines lui permettant d'assumer la fonction d'Animateur d'Équipe

Ces aptitudes sont évaluées préalablement à l'inscription au cours d'un entretien avec le candidat et le parrain. Dans tous les cas, une rencontre avec le hiérarchique est nécessaire. Possibilité de procéder à une évaluation des aptitudes et potentiels en amont.

La réussite de la formation nécessite une implication :

- ♦ **de l'entreprise** qui doit avoir la volonté de développer un management participatif
- ♦ **du Parrain** qui doit accompagner le candidat en vérifiant de façon régulière l'avancement des acquis, en lui apportant directement ou indirectement une assistance managériale, en lui permettant de mener à bien le projet
- ♦ **du candidat qui doit s'investir dans sa fonction** dans l'esprit dans lequel la formation est mise en œuvre et qui doit s'engager dans le processus de formation conformément aux exigences du cycle
- ♦ **Certification** un jury est composé d'au moins 3 représentants d'entreprise (Dirigeant, directeur de production, directeur des RH, responsable de formation). Il est présidé par l'un d'entre eux qui a en charge l'animation des entretiens. Il est garant du respect des modalités de la certification dans son jury et rend compte des résultats des délibérations au jury de certification. Il apprécie les capacités professionnelles du candidat à travers la manière dont le candidat défend son projet en s'appuyant à la fois sur sa présentation et son rapport écrit. Il dispose pour se faire d'une grille d'évaluation spécifique.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1

Animation - Communication - 6 jours

Objectifs

- ♦ Distinguer information et communication en identifiant ses propres besoins par rapport à sa mission
- ♦ Communiquer sur les problèmes relationnels et/ou techniques en faisant accepter les évolutions, les modifications, les transformations
- ♦ Utiliser l'entretien individuel ou collectif en fonction des situations notamment de conflit tout en garantissant la position de l'entreprise

MODULE 2

Le Cadre Social de l'Entreprise - 1 jour

Objectifs

- ♦ Comprendre les raisons des limites, des contraintes imposées par la Direction Générale ou la Direction des Ressources Humaines
- ♦ Identifier les sources de problèmes potentiels et alerter les spécialistes

MODULE 3

Prévention - Sécurité - Environnement - 2 jours

Objectifs

- ♦ Intégrer la Prévention et la Qualité dans son mode de fonctionnement en développant au sein de son équipe des comportements en sécurité
- ♦ Collaborer à la mise en œuvre de procédures de prévention ou qualité
- ♦ Informer sa hiérarchie et/ou l'expert de tout incident ou accident
- ♦ Se situer dans un système qualité

MODULE 4

Économie - Organisation de l'Entreprise - 2 jours

Objectifs

- ♦ Comprendre le fonctionnement global de l'entreprise
- ♦ Se situer dans cette organisation
- ♦ Comprendre les règles de base de l'économie de marché
- ♦ Faire le lien entre mécanismes de marché, politique de l'entreprise, contraintes internes et externes (concurrence, prix de revient, masse salariale...).

MODULE 5

Les Outils de Résolution de Problèmes - 1 jour

Objectifs

- ♦ Savoir poser un problème
- ♦ Utiliser les outils de résolution de problèmes

MODULE 6

Accompagnement Projet - 2 jours

Dont un pour la "Certification à blanc" en présence des Parrains

Nature du Projet

- Thème technique ou non portant remède à un dysfonctionnement ou sur l'amélioration d'une situation de travail (au plan technique, économique, qualité, sécurité, environnement...) dans l'environnement immédiat du candidat
- Utilisation de la méthodologie de résolution de problèmes, d'analyse des causes et de recherche de solutions
- Le projet doit impérativement démontrer l'aptitude du candidat à mobiliser son équipe dans une logique de recherche d'amélioration et de compétitivité

CALENDRIER

A partir de mars 2011

MODALITÉS ET CONDITIONS

Durée :

Formation Groupe : 112 h / Stagiaire - 14 jours
Formation Individualisée : 8 h / Stagiaire - 1 jour
total formation : 120 h / Stagiaire - 15 jours
Certification : 8 h / Stagiaire - 1 jour
TOTAL : 128 h / Stagiaire - 16 jours

Coût Stagiaire :

4 000 € HT - Coût forfaitaire pour :
- les 14 jours Groupe
- 1 jour de suivi individualisé sur Site
- 1 jour de Certification
soit un total de 16 jours (128 heures)

Cette formation peut être suivie également de façon modulaire

Contact

Roger VICHÉRY

Tél : 03 21 13 10 00 – Fax : 03 21 13 10 01